
AVENANT DE PROROGATION DE L'ACCORD SUR L'EMPLOI DES SENIORS AU SEIN DU GROUPE THALES

Entre : Le Directeur des Ressources humaines Groupe THALES,

d'une part

et les Organisations syndicales représentatives au niveau du Groupe, représentées par les coordinateurs syndicaux ci-après désignés :

la CFDT représentée par : Monsieur Didier GLADIEU

la CFE-CGC représentée par : Monsieur Hervé TAUSKY

la CGT représentée par : Monsieur Laurent TROMBINI

la CFTC représentée par : Madame Véronique MICHAUT

d'autre part

Il est convenu ce qui suit :

Handwritten signatures and initials:
JL
CT
VM
HT
1/4
P.F

L'accord sur l'emploi des seniors au sein du Groupe THALES a été conclu pour une durée déterminée de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 2010.

Par conséquent, l'accord vient à échéance le 31 décembre 2012.

Les parties conviennent de proroger l'accord groupe sur l'emploi des seniors, dans toutes ses dispositions jusqu'au 30 juin 2013. Les dispositions de l'accord Groupe sur l'emploi des seniors prendront fin à cette date.

Les parties signataires de l'accord seniors ont convenu qu'elles feront leurs meilleurs efforts pour que les accords sociétés, conclus en application de l'article 5-2 de l'accord Groupe afin de compléter l'accord Groupe sur les thèmes relatifs à la formation, à la définition et la prévention des situations de la pénibilité et au développement du tutorat soient également prorogés pour une période identique à celle du présent avenant à l'accord groupe.

Dispositions générales de l'accord

Périmètre de l'avenant de prorogation

Le présent avenant de prorogation s'appliquera à l'ensemble des sociétés relevant du périmètre du Groupe au sens de l'article L 2331-1 du Code du travail après information et consultation du Comité Central d'Entreprise de Thales SA. A titre indicatif, le périmètre du Groupe établi à la date de signature du présent avenant est annexé à celui-ci. Les sociétés intégrant le périmètre du Groupe après la date de signature se verront appliquer pendant la période considéré les dispositions du présent avenant.

Portée et nature de l'avenant de prorogation

Le présent avenant, conclu entre la Direction de la société Thales, entreprise dominante, et les organisations syndicales représentatives au niveau du Groupe Thales, constitue un accord de Groupe au sens des articles L 2232-30 et suivants du code du travail, Il vaut accord d'entreprise.

Cet avenant s'applique donc de plein droit dans l'ensemble des sociétés du Groupe à compter du 1^{er} janvier 2013.

Formalités de dépôt

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, le texte du présent avenant Groupe sera déposé, par la Direction des Ressources Humaines du Groupe, en deux exemplaires, auprès de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) des Hauts de Seine et en un exemplaire au Secrétariat du Greffe du Conseil des Prud'hommes de Nanterre.

De plus, un exemplaire de cet avenant sera transmis à l'inspection du Travail.

du VMT
2/4
P-F *LT*

Fait à Neuilly en 9 exemplaires, le 10/12/2012 2012

Pour Thales, le DRH Groupe P. FOURMÉ



Pour les organisations syndicales représentatives au niveau du Groupe signataires de l'accord groupe :

CFDT
Didier GLADIEU



CFE-CGC
Hervé TAUSKY



CFTC
Véronique MICHAUT



CGT
Laurent TROMBINI



ANNEXE 1
PERIMETRE D'APPLICATION DE L'ACCORD

Dénomination sociale
THALES AVIONICS ELECTRICAL MOTORS
THALES AVIONICS ELECTRICAL SYSTEMS
THALES AVIONICS LCD
THALES AVIONICS
THALES MICROELECTRONICS
THALES SYSTEMES AEROPORTES
ACSI
GERIS CONSULTANTS
THALES S.A.
THALES ASSURANCES ET GESTION DES RISQUES
THALES GLOBAL SERVICES
THALES UNIVERSITE
THALES INTERNATIONAL
THALES PROPERTY SERVICES
SOCIETE DE CONSTRUCTIONS MECANIKUES A. PONS
THALES SAFARE
THALES UNDERWATER SYSTEMS
THALES ALENIA SPACE France
THALES SESO
THALES SERVICES
THALES TRAINING & SIMULATIONS
THALES ELECTRON DEVICES
TRIXELL
THALES GEODIS FREIGHT & LOGISTIC
THALES AIR SYSTEMS.
THALES-RAYTHEON SYSTEMS COMPANY
TDA ARMEMENTS SAS
ARISEM
GERAC - Groupe d'Etudes et de Recherches Appliquées à la Compatibilité
THALES ANGENIEUX
THALES COMMUNICATIONS & SECURITE
THALES CRYOGENIE
THALES OPTRONIQUE
UMS

M. UH
4/4 LT
R-F